

AAWD - ASK AND WE DO

Société par actions simplifiée au capital de 50 000,00 €

Siège social : 1 RUE DE CAUMARTIN 75009 PARIS

934 310 103 R.C.S. Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINNAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le six décembre,

A neuf heures,

Les Actionnaires de la société AAWD – ASK AND WE DO se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 1 rue de Caumartin 75009 Paris, sur convocation verbale du Prédisant.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mac Ginley Cyril, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que 5 actionnaires, représentant 50 000 actions sur les 50 000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Mac Ginley Cyril de ses fonctions de Président et nomination de son remplaçant ;

- Nomination du Directeur Général
- Pouvoirs à donner
- Modification de l'objet social.

Puis lecture est donnée du rapport du Président.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le Président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution – Démission du Président

Les Actionnaires prennent acte de la démission de M. Mac Ginley Cyril de ses fonctions de Président, à compter du 1 décembre 2024. Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Deuxième résolution– Nomination d'un nouveau Président

Les Actionnaires décident de nommer ce jour :

Mme Hindryckx Valérie, demeurant 27 rue de pressoir 93470 Coubron aux fonctions de Président de la société en remplacement de M. Mac Ginley Cyril, Président démissionnaire, pour une durée d'indéterminée.

Madame Hindryckx Valérie remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle veut bien leur marquer, acceptent les fonctions de Président et confirme remplir les conditions légales réglementaires ainsi que celle posées par les atteints pour leur exercice

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Troisième résolution – Pouvoirs du Président

Les Actionnaires décident que, pour l'exercice de ses fonctions, le Président, Mme Hindryckx Valérie, reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Quatrième résolution – Nomination d'un Directeur Général

Les Actionnaires décident de nommer ce jour M. Mac Ginley Cyril, demeurant 237 Route de Saint Rémy 46320 Livernon aux fonctions de Directeur Général pour une durée d'indéterminée.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Monsieur Mac Ginley Cyril remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle veut bien leur marquer, acceptent les fonctions de Directeur Général et confirme remplir les conditions légales réglementaires ainsi que celle posées par les atteints pour leur exercice.

Cinquième résolution – Modification de l'objet social

Les Actionnaires décident décide par conséquent que l'article 2 des statuts relatifs à l'objet social est rédigé ainsi :

- Activité de commissionnaire de transports,
- Activité de représentant en douane,
- Toutes opération d'affrètement, de transit, d'entreposage, distribution de tous produits

Et, plus généralement de toutes opérations financières, commerciales et industriels, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes activités ou complémentaires.

Elle peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet.

Elle peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

Sixième résolution – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article _ des statuts, par _ (signataires) pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président démissionnaire et nouveau Directeur Général

Cyril Mac Ginley

« Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général »

Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général

Signé par :

Cyril Mac Ginley

FBE3318CB7409...

Valérie Hindryckx

« Bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat de Président

Signé par :

Valérie Hindryckx

B24D28FE963D4A0...